



RÉFÉRENTIEL D'AUTO-ÉVALUATION DES PRATIQUES EN MEDECINE GENERALE

Dépistage du cancer du sein en médecine générale

Septembre 2004

I. PROMOTEURS

- Société française de médecine générale (SFMG)
- Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé (Anaes)

II. SOURCES

- Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé. Le cancer du sein. Paris: Anaes; 1998.
- Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé. Le dépistage du cancer du sein par mammographie dans la population générale. Etude d'évaluation technologique. Paris: Anaes; 1999.
- Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé. Classification en six catégories des images mammographies en fonction du degré de suspicion de leur caractère pathologique (en dehors des images construites et des variantes du normal). Correspondance avec le système *birads* de l'*American college of radiology* (ACR). Paris: Anaes; 2002.
- Arrêté du 27 septembre 2001 fixant le modèle de la convention type mentionnée à l'article L.1411-2 du Code de la santé publique. Organisation des programmes de dépistage des cancers. Cahier des charges pour les radiologues participant au dépistage du cancer du sein. Dépistage organisé du cancer du sein. Cahier des charges des « structures de gestion » des programmes de dépistage des cancers. J Off 2001; 3 octobre.
- Circulaire DGS/SD 5 A n° 2003-115 du 10 mars 2003 relative au dépistage organisé des cancers du sein.

Anaes : www.anaes.fr. Le Journal officiel : www.legifrance.gouv.fr

III. CIBLE PROFESSIONNELLE

Les médecins généralistes à exercice ambulatoire.

IV. PATIENTES CONCERNÉES

Les femmes âgées de 35 à 74 ans, vues en consultation, pour lesquelles il ne s'agit pas de la première rencontre.

Le dépistage du cancer du sein concerne indifféremment les patientes entrant dans le dépistage organisé national (50 à 74 ans) et les patientes présentant des facteurs de risques prédisposant au cancer du sein.

V. SÉLECTION DES DOSSIERS

L'auto-évaluation porte sur 20 dossiers consécutifs de patientes correspondant aux critères d'inclusion, en prenant comme point de départ de la sélection la veille de votre auto-évaluation et en remontant dans le temps, jusqu'à obtention du nombre requis.

Le nombre de dossiers de femmes âgées de moins de 50 ans sera limité à dix maximum.

Le nombre de dossiers de femmes âgées de 50 ans ou plus sera de dix minimum.

VI. OBJECTIFS DE QUALITÉ ÉVALUÉS

- S'assurer que toutes les femmes âgées de 50 à 74 ans ont bénéficié d'un dépistage du cancer du sein par mammographie dans les 2 ans précédents. Grade A. (Critères 1, 2 et 3).
- Rechercher les facteurs de risques de cancer du sein (note 1). Grade A (Critère 4).
- Connaître le résultat et la qualité de la mammographie. Grade B. (Critère 5).
- S'assurer qu'une démarche de soins adaptée en fonction des résultats de la mammographie est mise en place. Grade C. (Critères 6, 7, 8 et 9).

<h3>Critères d'évaluation</h3>

1. Les facteurs de risque individuels¹ de cancer du sein, ou leur absence, sont notés dans le dossier.
2. En cas de facteurs de risque individuels de cancer du sein ou d'âge compris entre 50 et 74 ans, une mammographie a été réalisée ou programmée. (Si absence de facteur de risque et/ou âge < 50 ou > 74 ans, répondre NA aux critères suivants).
3. La date de la dernière mammographie est notée dans le dossier.
4. La dernière mammographie réalisée date de moins de 2 ans.
5. Le résultat de la mammographie est noté dans le dossier.
6. Le résultat de la mammographie est retranscrit selon la classification ACR².
7. L'information donnée à la patiente sur le résultat de la mammographie³ est noté dans le dossier.
8. La date de la prochaine mammographie prévue est notée dans le dossier.
9. En cas de résultat de la mammographie classé ACR 0, 4 ou 5, il est noté dans le dossier qu'un avis spécialisé adapté ou un complément d'imagerie a été demandé.

VII. NOTES

— Note 1

FACTEURS DE RISQUE INDIVIDUELS DE CANCER DU SEIN source Inserm

1. Antécédents de néoplasie lobulaire ou hyperplasie épithéliale atypique.
2. Antécédents personnels de cancer du sein.
3. Découverte d'un gène de prédisposition familiale.
4. Trois antécédents familiaux de cancer du sein au premier* et deuxième degré dans la même branche.
5. Deux antécédents familiaux de cancer du sein dont l'un au moins est survenu avant 40 ans.
6. Antécédent familial de cancer du sein bilatéral, ou de cancer du sein associé à un cancer de l'ovaire.
7. Antécédent familial de deux cas chez des apparentés du premier degré* dont au moins un cas est un cancer de l'ovaire.
8. Antécédent familial de plusieurs cancers de l'ovaire.
9. Deux cas de cancer du sein chez des apparentés du premier degré* dont au moins un cas est masculin.

* Premier degré : parents, fratrie et enfants.

— Note 2

Classification en six catégories des images mammographiques en fonction du degré de suspicion de leur caractère pathologique. Correspondance avec le système Birads de l'American college of radiology (ACR). Anaes février 2002.

ACR 0 : Des investigations complémentaires sont nécessaires : comparaison avec les documents antérieurs, incidences complémentaires, clichés centrés comprimés, agrandissement de microcalcifications, échographie, etc. C'est une classification « d'attente », qui s'utilise en situation de dépistage ou dans l'attente d'un second avis, avant que le second avis soit obtenu ou que le bilan d'imagerie soit complété et qu'ils permettent une classification définitive.

ACR 1 : Mammographie normale.

ACR 2 : Il existe des anomalies bénignes ne nécessitant ni surveillance ni examen complémentaire :

- opacité ronde avec macrocalcifications (adénofibrome ou kyste) ;
- ganglion intramammaire ;
- opacité(s) ronde(s) correspondant à un/des kyste(s) typique(s) en échographie ;
- image(s) de densité graisseuse ou mixte (lipome, hamartome, galactocèle, kyste huileux) ;
- cicatrice(s) connue(s) et calcification(s) sur matériel de suture ;

- macrocalcifications sans opacité (adénofibrome, kyste, adiponécrose, ectasie canalaire sécrétante, calcifications vasculaires, etc.) ;
- microcalcifications annulaires ou arciformes, semi-lunaires, sédimentées, rhomboédriques¹ ;
- calcifications cutanées et calcifications punctiformes régulières diffuses.

ACR 3 : Il existe une anomalie probablement bénigne pour laquelle une surveillance à court terme est conseillée :

- microcalcifications rondes ou punctiformes régulières ou pulvérulentes, peu nombreuses, en petit amas rond isolé ;
- petit(s) amas rond(s) ou ovale(s) de calcifications amorphes, peu nombreuses, évoquant un début de calcification d'adénofibrome ;
- opacité(s) bien circonscrite(s), ronde(s), ovale(s) ou discrètement polycyclique(s) sans microlobulation, non calcifiée(s), non liquidiennes en échographie ;
- asymétrie focale de densité à limites concaves et/ou mélangée à de la graisse.

ACR 4 : Il existe une anomalie indéterminée ou suspecte qui indique une vérification histologique :

- microcalcifications punctiformes régulières nombreuses et/ou groupées en amas aux contours ni ronds, ni ovales ;
- microcalcifications pulvérulentes groupées et nombreuses ;
- microcalcifications irrégulières, polymorphes ou granulaires, peu nombreuses ;
- image(s) spiculée(s) sans centre dense ;
- opacité(s) non liquidiennes(s) ronde(s) ou ovale(s) aux contours lobulés, ou masqués, ou ayant augmenté de volume ;
- distorsion architecturale en dehors d'une cicatrice connue et stable ;
- asymétrie(s) ou surcroît(s) de densité localisé(s) à limites convexes ou évolutif(s).

ACR 5 : Il existe une anomalie évocatrice d'un cancer :

- microcalcifications vermiculaires, arborescentes ou microcalcifications irrégulières, polymorphes ou granulaires, nombreuses et groupées ;
- groupement de microcalcifications quelle que soit leur morphologie, dont la topographie est galactophorique ;
- microcalcifications associées à une anomalie architecturale ou à une opacité ;
- microcalcifications groupées ayant augmenté en nombre ou microcalcifications dont la morphologie et la distribution sont devenues plus suspectes ;
- opacité mal circonscrite aux contours flous et irréguliers ;
- opacité spiculée à centre dense ;
- calcifications d'aspect carré ou rectangulaire de face, losangiques ou trapézoïdales de profil, à étudier sur des agrandissements.

— **Note 3**

L'information peut avoir été donnée par le médecin ou par un spécialiste qui assure le suivi de la patiente par ailleurs.

¹ Calcifications d'aspect carré ou rectangulaire de face, losangiques ou trapézoïdales de profil, à étudier sur des agrandissements.

VIII. GRILLE DE RECUEIL DES INFORMATIONS

Notez une seule réponse par case :

O si la réponse est OUI

N si la réponse est NON

NA si le critère ne s'applique pas à ce patient ou à votre pratique (précisez dans la zone de commentaires). N'hésitez pas à ajouter des informations qualitatives !

N° d'anonymat :

Date :

Temps passé à cette évaluation :

	CRITERE 1	CRITERE 2	CRITERE 3	CRITERE 4	CRITERE 5	CRITERE 6	CRITERE 7	CRITERE 8	CRITERE 9
Age 50 ans ou plus	Les facteurs de risque individuels ¹ de cancer du sein, ou leur absence, sont notés dans le dossier.	En cas de facteurs de risque individuels de cancer du sein ou d'âge compris entre 50 et 74 ans, une mammographie a été réalisée ou programmée.	La date de la dernière mammographie est notée dans le dossier.	La dernière mammographie réalisée date de moins de 2 ans.	Le résultat de la mammographie est noté dans le dossier.	Le résultat de la mammographie est retranscrit selon la classification ACR ² .	L'information donnée à la patiente sur le résultat de la mammographie ³ est notée dans le dossier.	La date de la prochaine mammographie prévue est notée dans le dossier.	En cas de résultat de mammographie ACR 0, 4 ou 5, il est noté dans le dossier qu'un avis spécialisé adapté ou un complément d'imagerie a été demandé.
	<i>Si absence de facteur de risque et/ou âge < 50 ou > 74 ans, répondre NA aux critères 2 à 9.</i>								
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

Référentiel d'évaluation des pratiques en médecine générale

	CRITERE 1	CRITERE 2	CRITERE 3	CRITERE 4	CRITERE 5	CRITERE 6	CRITERE 7	CRITERE 8	CRITERE 9
Age 50 ans ou plus	Les facteurs de risque individuels ¹ de cancer du sein, ou leur absence, sont notés dans le dossier.	En cas de facteurs de risque individuels de cancer du sein ou d'âge compris entre 50 et 74 ans, une mammographie a été réalisée ou programmée.	La date de la dernière mammographie est notée dans le dossier.	La dernière mammographie réalisée date de moins de 2 ans.	Le résultat de la mammographie est noté dans le dossier.	Le résultat de la mammographie est retranscrit selon la classification ACR ² .	L'information donnée à la patiente sur le résultat de la mammographie ³ est notée dans le dossier.	La date de la prochaine mammographie prévue est notée dans le dossier.	En cas de résultat de mammographie ACR 0, 4 ou 5, il est noté dans le dossier qu'un avis spécialisé adapté ou un complément d'imagerie a été demandé.
	<i>Si absence de facteur de risque et/ou âge < 50 ou > 74 ans, répondre NA aux critères suivants.</i>								
11									
12									
13									
14									
15									
16									
17									
18									
19									
20									
Total des O									
Total des N									
Total des NA									

VOS OBSERVATIONS ET COMMENTAIRES POUR CETTE AUTO-ÉVALUATION :

	Observations par patient
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	
11	
12	
13	
14	
15	
16	
17	
18	
19	
20	

